

Je suis convaincu qu'au cours des quatre prochaines années, les craintes qui, le cas échéant, existent à l'heure actuelle ou qui ont été suscitées au cours de la campagne électorale, seront dissipées au fur et à mesure que le libre-échange fera son oeuvre. Je suis convaincu qu'au cours de cette période d'évaluation que constitueront les quatre prochaines années, beaucoup de Canadiens seront rassurés par ce qui se sera produit.

Je veux profiter de cette occasion pour parler de ce qu'est l'Accord de libre-échange et de ce qu'il n'est pas. J'espère ainsi répondre à certaines des préoccupations de mes électeurs et d'autres Canadiens qui ne sont toujours pas convaincus.

L'Accord de libre-échange est un accord commercial conclu entre deux nations. C'est une entente analogue à celle que les pays d'Europe ont conclu entre eux il y a plusieurs années. Elle n'a rien de différent de celle qui existe entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande. C'est une entente commerciale en vertu de laquelle les parties ont convenu d'abaisser progressivement leurs droits de douane mutuels sur une période de dix ans. C'est aussi une entente qui réduira le risque de voir des barrières non tarifaires empêcher le flot des échanges commerciaux entre nos deux pays.

Ce n'est pas un projet d'union économique, pas plus qu'un projet d'union politique. Parmi les messages qui m'ont le plus bouleversé et que j'ai trouvés les plus malhonnêtes intellectuellement, il y a eu celui qui laissait entendre que les frontières entre le Canada et les États-Unis disparaîtraient. Je ne puis croire que ceux qui ont conçu ce message ou ceux qui ont permis sa diffusion étaient convaincus de sa probité. Il a peut-être été efficace pendant un certain temps et il a peut-être réussi à convaincre ceux qui croyaient vraiment que d'une façon ou d'une autre, la souveraineté du Canada était menacée.

Nous qui siégeons dans cette Chambre sommes sans doute tous fiers d'être des Canadiens. Nous ne ferions pas de politique si ce n'était pas le cas. A mon avis, il est insensé de nourrir des discussions pour déterminer qui est ou qui sera le plus éminent des Canadiens. Nous savons bien que la souveraineté politique du Canada n'est absolument pas menacée par l'Accord de libre-échange. Nous sommes parfois critiqués par ceux qui disent que les lois américaines demeureront en vigueur, et elles le demeureront effectivement, tout comme les lois canadiennes.

● (2230)

L'existence même de la loi réfute l'argument qui veut que nous ayons abdiqué notre souveraineté. Nous conservons le droit d'adopter nos propres lois. Nous conservons le droit de siéger et d'adopter des mesures compensatoires, au besoin, comme le font les Américains. Si tel

n'était pas le cas, on serait fondé de nous reprocher d'avoir cédé notre souveraineté. Or, nous n'avons rien fait de tel.

Ce que nous cherchions à obtenir grâce à l'Accord de libre-échange, et ce que j'estime que nous avons réussi à obtenir, c'est le droit d'avoir accès à un marché plus vaste et d'y avoir accès plus librement. Il n'y a pas de garantie. A mon avis, il n'y a pas grand-chose qui soit garanti en ce bas monde. Il n'est pas garanti que nous jouissions d'un accès absolument libre et sans entraves au marché américain, parce que ce ne sera pas le cas. Ce que nous avons obtenu, c'est la possibilité d'être concurrentiels. Nous avons la possibilité d'avoir un meilleur accès à un marché dix fois plus grand que le nôtre. L'ampleur de ce marché est extrêmement importante pour nous.

En termes relatifs, nous sommes une petite nation à l'échelle du monde. En fait, il n'y a véritablement que deux pays industrialisés dans le monde occidental qui n'ont pas un accès garanti à un marché de 100 millions d'habitants: le Canada et l'Australie. Et c'est parce que nous disposons des économies d'échelle caractéristiques d'une société industrialisée qu'il nous faut avoir ce genre d'accès à ce genre de marché.

Je ne prétends pas être économiste, mais d'après le peu d'économie que j'ai étudié à l'université, il me semble que pour avoir le statut de société industrielle, il faut posséder certaines caractéristiques. Il y a certains attributs qu'un pays doit avoir. Il doit disposer de ressources naturelles, et nous en avons. Il doit avoir des qualités d'entrepreneur, et nous avons fait nos preuves à cet égard. Il doit avoir accès à des capitaux. Il doit avoir la main-d'oeuvre nécessaire et un réseau de transport. Nous possédons tout cela. Nous avons tout cela et pourtant, nous n'avons rien si nous n'avons pas accès à un marché.

Dans l'ouest du Canada, nous avons toujours produit des denrées agricoles de bonne qualité de façon excédentaire. L'histoire nous a appris qu'à défaut d'accès à des marchés internationaux, l'ouest du Canada n'avait pas d'avenir économique. Voilà pourquoi, en tant que région, nous avons appuyé le libre-échange. Voilà pourquoi nous avons toujours estimé être les victimes d'une politique nationale favorable aux droits de douane protectionnistes.

Nous savons qu'il nous faut vendre à l'étranger. Dans l'Ouest, nous savons pertinemment que le tiers des emplois au Canada sont reliés aux exportations. Nous savons que 50 p. 100 du revenu agricole est tiré des exportations. Nous savons que sans le commerce, nous sommes voués à la mort sur le plan économique. Cela dit, je suis stupéfait de voir que certains d'entre nous oublient souvent cette réalité.